

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 03529

Numéro SIREN : 832 825 772

Nom ou dénomination : A L'OMBRE DES OLIVIERS

Ce dépôt a été enregistré le 27/11/2020 sous le numéro de dépôt 19659

Rapport du Commissaire à la Transformation

Transformation de la SARL A L'OMBRE DES OLIVIERS en Société par Actions Simplifiée

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION DE LA SARL A L'OMBRE DES OLIVIERS EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Aux Associés

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L.224-3 du Code de Commerce, par décision de l'associée unique en date du 23 novembre 2020, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du Code de Commerce, sur les montants des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondage les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Elles ont également consisté à analyser les avantages particuliers stipulés.
Aucun avantage particulier n'a été porté à notre connaissance.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à TOURCOING, le 26 novembre 2020
BP COMPTA SAS représentée par son
Président, Philippe BRUGGEMAN
Commissaire à la transformation

